

AGENDA 21 SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

La communauté d'agglomération Rambouillet Territoires regroupe à ce jour 25 communes, rassemble près de 57 000 habitants et s'étend sur 451 Km². Le projet de territoire de la communauté d'agglomération s'appuie sur l'expérimentation et l'innovation en vue d'associer développement économique, préservation de la qualité de vie et mise en œuvre de réseaux intelligents.

L'Agenda 21 a vocation à devenir l'instrument privilégié de cette démarche. C'est un programme d'actions à l'échelle locale visant à mettre en place une politique de développement durable. Il constitue à la fois une traduction opérationnelle de l'engagement de la collectivité en faveur du développement durable mais aussi un véritable projet stratégique. Ce projet interroge l'ensemble des politiques publiques de la collectivité et l'ensemble de ses pratiques, en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue. Ce document est une synthèse du diagnostic partagé de l'Agenda 21. Ce dernier comprend l'ensemble des actions concrètes et des questions d'orientation du territoire. Il est consultable notamment sur le site Internet de Rambouillet Territoires (www.rt78.fr).

5 ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS

- la participation des acteurs
- l'organisation du pilotage
- la transversalité de la démarche
- l'évaluation
- la stratégie d'amélioration continue

5 FINALITÉS

- le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- la protection des ressources naturelles et de la biodiversité
- la cohésion sociale et la solidarité
- l'épanouissement de chacun
- la production et la consommation responsables

Le diagnostic a permis de dégager **10 enjeux** répondant à différentes problématiques : l'environnement, la prospective, le développement économique et la gestion interne.

ENVIRONNEMENT



Enjeu 1 - La préservation du patrimoine naturel : véritable identité et richesse du territoire

Rambouillet Territoires jouit d'un patrimoine naturel abondant grâce au massif forestier de **Rambouillet**, au plateau agricole de la Beauce et aux paysages mixtes des vallées et clairières.

La valorisation de ce patrimoine écologique - qui profite d'un réseau de protection **Natura 2000** et de la présence du **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse** - est nécessaire, de même que la mise en place d'une réflexion sur la manière de préserver davantage les espaces naturels et d'utiliser nos ressources de manière durable.

Exemple d'action concrète

Dans un souci de protection, la commune de **Saint-Léger-en-Yvelines** a mis en place un arrêté de protection du biotope pour le site du **Haut Planet**.

 Question : Comment mieux préserver et valoriser les espaces naturels qu'ils soient ordinaires ou remarquables ?

Enjeu 2 - Une gestion raisonnée des ressources et des risques

L'intercommunalité dispose d'un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (**SDAGE**) qui permet une distribution équilibrée sur le territoire. La gestion et la valorisation des déchets sont déléguées au Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets (**SIED**) et au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (**SICTOM**).

Exemple d'action concrète

Certaines communes du territoire ont en projet la création de nouvelles stations d'épuration et/ou l'agrandissement de structures comme à **Gambaiseuil, La Boissière-École, Orcemont, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion et Saint-Léger-en-Yvelines**.

? Question : Comment mieux valoriser les initiatives mises en place par Rambouillet Territoires, les communes membres et les autres acteurs du territoire en matière de préservation des ressources naturelles ?

Enjeu 3 - Une prise en compte des enjeux climatiques amorcée par le Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

En 2011, Rambouillet Territoires a engagé une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est donc nécessaire de sensibiliser aux enjeux climatiques et de développer des outils d'information et de conseil en matière d'énergie.

Exemple d'action concrète

En 2011, en partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines, **Rambouillet** a ouvert un Espace Info Énergie pour permettre à ses habitants de bénéficier de conseils personnalisés.

? Question : Comment lutter efficacement contre le changement climatique et s'y adapter ?
Davantage d'informations concernant les enjeux climatiques sont disponibles dans le PCET



Enjeu 4 - Un projet de territoire intergénérationnel, solidaire et accessible

L'intercommunalité se doit de permettre à toutes les générations de coexister et de répondre à leurs besoins. Le territoire propose de nombreux dispositifs pour les seniors et les jeunes en matière de santé, de culture ou de loisir. Des aides sont également apportées pour l'emploi des jeunes grâce, notamment, à l'action de la Mission locale. Rambouillet Territoires se caractérise également par un fort lien entre ses habitants, un dynamisme associatif important et une forte prise en compte du handicap. Malgré tout l'offre reste parfois insuffisante dans le secteur de la petite enfance, la santé rurale, la mobilité rurale ou l'offre en logements locatifs sociaux.

Exemples d'actions concrètes

- ▶ À **Émancé**, l'association **ÉmanSEL** a mis en place un Système d'Échange Local
- ▶ **Auffargis** accueille, depuis 2009, 15 logements sociaux parfaitement intégrés au nouveau cœur de village

? Question : Comment mieux connaître les attentes des publics spécifiques, des jeunes et des personnes âgées ?

Enjeu 5 - L'intercommunalité : outil de développement du territoire en harmonie avec les communes

Rambouillet Territoires connaît aujourd'hui un phénomène de concentration des services et des activités. L'enjeu est d'en garantir l'égal accès au sein des communes adhérentes. La communauté d'agglomération possède de nombreux atouts dans ce domaine : des équipements sportifs décentralisés, un conservatoire réparti sur 2 sites, etc. Des concertations sur la thématique du développement durable sont organisées et de nombreuses actions de sensibilisation sont menées auprès des enfants. Certaines faiblesses persistent comme le manque de vie dans les centres-villes et villages, la vétusté de certaines infrastructures ou le manque de soutien au tissu associatif. Il est donc nécessaire d'instaurer un meilleur partage entre l'intercommunalité et les communes qui en font partie.

Exemple d'action concrète

Des Conseils municipaux des jeunes ont été créés dans certaines communes, comme à **Saint-Arnoult-en-Yvelines**, **Raizeux**... Cela permet d'inciter les jeunes à s'impliquer dans la vie citoyenne et à mettre en place des projets dans leur commune (animations, solidarité, ...).

? Question : Comment sensibiliser les acteurs du territoire aux compétences de chaque collectivité, pour une meilleure compréhension des rôles de chacune ?

Enjeu 6 - Mobilité et couverture numérique : les 2 enjeux majeurs

Le développement des réseaux fait partie des priorités pour dynamiser le territoire. Si la fibre optique commence à se développer sur **Rambouillet**, le réseau téléphonique et Internet des autres communes est encore perfectible. L'intercommunalité dispose de liaisons rapides avec les territoires voisins et notamment Paris (RN10, A10, réseau SNCF). Le réseau intercommunal est bien développé avec de nombreuses lignes de bus urbaines et interurbaines. Le territoire possède un service de transport pour les personnes à mobilité réduite et développe des modes de déplacement doux. L'expérimentation de véhicules électriques a été mise en place par la communauté d'agglomération. Cependant on compte encore trop peu d'incitation au covoiturage et l'offre de transport en commun reste malgré tout inaccessible pour une partie de la population.

Exemples d'actions concrètes

- ▶ Projet de développement d'un système de covoiturage local ainsi qu'un centre de télétravail pour limiter les déplacements des actifs
- ▶ La commune de **Bonnelles** a mis en place le dispositif **Véhicul'et Moi**, un système de covoiturage local. Elle propose aussi un pédibus avec 3 lignes.
- ▶ Une aire de covoiturage est présente sur le parking de **Longvilliers**

? Question : Comment répondre aux demandes des acteurs du territoire (entreprises, particuliers) en matière de performance des réseaux de mobilité et numériques et limiter l'enclavement de certains territoires ?



Enjeu 7 - Une économie dynamique et ancrée dans le territoire

Si les communes de l'intercommunalité connaissent un important développement économique, elles sont néanmoins principalement résidentielles, beaucoup d'habitants étant employés dans des villes voisines plus importantes. Les demandes pour dynamiser le territoire et créer de l'emploi restent ainsi importantes. Aussi, Rambouillet Territoires a créé le **parc d'activités Bel Air - La Forêt, une zone d'activités « éco-qualifié »** de 63 ha. La communauté d'agglomération soutient les dispositifs de consommation locale en développement (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne : **AMAP**) et encourage les circuits courts et l'artisanat local. Toutefois, les commerces et services de proximité sont insuffisants ou en voie de disparition dans certaines petites communes.

Exemples d'actions concrètes

- ▶ Développement de la politique de prospective « **Smart City** » qui vise à dynamiser le territoire et pose des orientations pour le développement économique
- ▶ Création d'un site Internet dédié au développement économique : www.78invest.fr

? Question : Comment transformer la concurrence territoriale en opportunité de coopération ?

Enjeu 8 - La mise en valeur du territoire et du patrimoine par le tourisme

Rambouillet Territoires est l'un des pôles touristiques d'Île-de-France et dispose de nombreux atouts dans ce domaine. L'agglomération compte un office de tourisme - ayant des bureaux dans 2 communes - de nombreux sites touristiques et monuments historiques (château et Bergerie nationale à Rambouillet, Maison Elsa Triolet - Aragon à Saint-Arnoult-en-Yvelines, ...). Des espaces sont aménagés pour la pratique et le développement des activités et loisirs de plein air. L'offre d'hébergement est diversifiée et adaptée à tout type de public (hôtels, gîtes et chambres d'hôtes, campings). Celle-ci reste pourtant trop centrée sur Rambouillet et le tourisme vert reste trop peu accessible aux modes de transports alternatifs.

Exemples d'actions concrètes

- ▶ Un camping éco responsable a ouvert ses portes à **Rambouillet** (Huttopia)
- ▶ La ville de Rambouillet a inscrit le développement du tourisme vert et culturel dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (**PADD**)

? Question : Comment parvenir à un équilibre entre développement des activités touristiques et préservation du patrimoine ?



Enjeu 9 - Le projet communautaire et la coopération territoriale

Rambouillet Territoires compte aujourd'hui 25 communes. Ce regroupement entraîne des modifications dans les instances et les statuts communautaires ainsi que dans le mode de fonctionnement de la communauté d'agglomération. L'objectif est d'avancer vers une plus grande efficacité de l'action intercommunale. Cela se traduit par la création de plusieurs groupements de commandes intercommunaux afin de faciliter de nombreuses démarches. Les compétences de chacun ont malgré tout encore besoin d'être clarifiées.

Exemples d'actions concrètes

- ▶ Diffusion des magazines **RT infos** et **L'Écho du Parc**
- ▶ Refonte du site Internet de l'intercommunalité

? Question : Comment développer un sentiment d'appartenance à Rambouillet Territoires et amplifier la mutualisation d'actions entre communes et communauté d'agglomération ?

Enjeu 10 - Le développement des pratiques éco-responsables

L'exemplarité en interne doit être l'un des points forts de la démarche d'Agenda 21 afin de permettre une meilleure efficacité des politiques publiques de développement durable. Une réflexion globale s'est donc engagée en faveur du développement durable au sein des services de Rambouillet Territoires.

Exemples d'actions concrètes

- ▶ Des mesures de déplacements professionnels plus responsables à l'aide de véhicules électriques
- ▶ La création d'une charte du développement durable à **Rambouillet** pour l'action communale
- ▶ L'action de la commune de **Poigny-la-Forêt** pour la réduction de la consommation de l'éclairage public

? Question : Comment organiser au mieux des sessions de sensibilisation régulières sur le développement durable ?